

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7032/Add.18  
1er mars 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA SITUATION DANS  
LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Additif

1. Depuis la publication de mon dernier rapport sur la situation dans la République Dominicaine (S/7032/Add.17), les renseignements ci-après sur la période du 26 au 28 février 1966 m'ont été communiqués par mon représentant dans ce pays.
2. Le 26 février, à environ 20 heures heure locale, un lieutenant de police et un civil ont été gravement blessés par des coups de feu au cours d'un incident survenu dans le secteur Ensanche Ozama à Saint-Domingue.
3. L'entrée en vigueur des décrets du 26 février sur les changements apportés au commandement des forces armées dominicaines (voir S/7032/Add.17, par. 5) a été marquée, le 27 février, par des cérémonies organisées à la base aérienne de San Isidro et la forteresse Ozama à Saint-Domingue. Le président Hectór García-Godoy, le Ministre des forces armées et les trois nouveaux vice-ministres des forces armées ont fait des déclarations publiques indiquant que les nouvelles mesures marquaient la fin de la crise militaire.
4. Le 27 février, les deux incidents ci-après ont été rapportés à Saint-Domingue :
  - a) A 10 h 30, un grand nombre d'étudiants, portant des drapeaux rouges et des pancartes avec des slogans dirigés contre la Force interaméricaine de paix, se sont dirigés vers la Plaza Independencia, où ils ont brûlé un drapeau des Etats-Unis. Les manifestants se sont dispersés sans autre incident.
  - b) A 21 h 45, une bombe déposée par des personnes non identifiées a explosé dans un bar au coin de la rue Juan Erazo et de la rue 22. L'explosion a tué un homme et blessé huit autres personnes; l'une de ces dernières est décédée par la suite.

5. Le 28 février, à 10 h 30, le général Alvaro Alves da Silva Braga, commandant de la Force interaméricaine de paix, a inauguré un nouveau camp pour les membres de la brigade latino-américaine dans la banlieue ouest de Saint-Domingue. Les services de mon représentant ont été informés que le choix de ce nouvel emplacement avait pour but de concentrer les troupes afin d'améliorer la situation d'ensemble pour ce qui est du contrôle, de la sécurité et du logement.

